



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



24047420

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

05 MARS 2024

Greffé
Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0784 862 731**

Nom

(en entier) : **AUTO STORE**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue du Bois 120/B à 5190 Jemeppe-sur-Sambre**

Objet de l'acte : Transfert de siège social

Extrait du rapport des administrateurs du 01/12/2023

1. Déplacement du siège

L'assemblée décide à l'unanimité de déplacer le siège de la société de Rue du Bois 120/B à 5190 Jemeppe-sur-Sambre vers Rue le Campinaire 154 boîte 44 à 6240 Farciennes à compter de ce jour.

L'ordre du jour ayant été intégralement traité, le président a déclaré l'assemblée clôturée à 18 h 30.

Dont le présent procès-verbal a été établi le 01-12-23 et a été signé par le président et les administrateurs repris ci-après.

Kizil Adem
Président et administrateur

Kizil Mikaël
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/03/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).